

## Note de bilan final

# Ensemble, agissons pour le logement

**Projet porté par  
Solidarités Nouvelles  
pour le Logement**



Dans le cadre du dispositif



**Durée de l'action soutenue :  
De juillet 2015 à juin 2018**

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie  
Associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)



**Octobre 2018**

## INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) dans le cadre de l'appel à projets permanent lancé en 2014 sur le déploiement de projets innovants d'utilité sociale.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guident les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Sur un autre registre, le programme lancé en 2014 a eu pour vocation d'identifier, de mettre en valeur, de soutenir et de faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, portées bénévolement par des associations, des fondations, des entreprises. Programme interministériel placé sous l'égide du Président de la République, il a été animé par le ministre chargé de la jeunesse, chargé également du soutien à de la vie associative. Les projets sélectionnés ont reçu un appui financier, un accompagnement personnalisé et un label intitulé « La France s'engage ».

Pour plus d'informations sur l'évaluation du programme, vous pouvez consulter les rapports d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par les quatre équipes de recherche sélectionnées par le FEJ : Itinere Conseil sur les projets relevant du champ de « Lutte contre l'exclusion/Santé », le cabinet GESTE sur les projets portant sur « l'emploi et l'insertion », la société de conseil Planète Publique sur les projets relevant de « l'éducation et de la formation » et l'Agence PHARE sur le « Numérique » et les projets « Citoyenneté/Vie associative ».

Ces documents sont consultables sur le site [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr).

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

## I- RAPPEL DU PROJET ET DE SES OBJECTIFS

« Ensemble, agissons pour le logement » est un projet qui part du constat de l'aggravation constante de la situation du mal-logement, et de la réussite de l'insertion par le logement des personnes accompagnées. Chaque locataire est accompagné par un travailleur social et des bénévoles de proximité, afin de préparer et réussir le projet de relogement dans un logement pérenne. Il s'agit en conséquence :

- de créer plus de logements, passer de 40 par an à 140 ; logements pour Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) et également pour des associations partageant les mêmes valeurs ;
- de couvrir l'ensemble de l'Ile-de-France, prioritairement là où les besoins sont les plus importants, de créer des Groupes Locaux de Solidarité (groupes de bénévoles de proximité) pour accompagner chaque nouveau locataire.

## II- PRINCIPALES INNOVATIONS

Il s'agit de mobiliser la société civile, par des bénévoles de proximité, pour trouver des solutions concrètes localement et interpeller sur le mal-logement. Le locataire n'est pas un simple bénéficiaire, il est acteur à part entière du projet en tant que membre de l'association. Il s'agit de « faire ensemble » et non pas de « faire avec ». Cela conduit SNL par exemple à développer de nouveaux modes de production de logements, avec l'implication des futurs habitants dans le processus de création des logements, et à mener une réflexion sur la participation des locataires au projet. De même, chaque logement créé, réhabilité ou pris à bail, l'est aux meilleures normes environnementales. Enfin, SNL met à disposition d'autres structures d'intérêt général sa capacité d'action et son agrément « Maîtrise ouvrage d'insertion ».

## III- CARACTERISTIQUES DU PUBLIC TOUCHE PAR LE PROJET

Les locataires SNL sont des personnes en situation de grande précarité, exclues d'un logement digne (en 2017, 82% des locataires n'avaient pas de logement personnel), et qui n'ont pas de perspective rapide de relogement. Elles ont des ressources très faibles (50% des ménages ont un niveau de vie inférieur à 675€ par mois, 80% sont en dessous du seuil de pauvreté). Les bénéficiaires ont un besoin d'accompagnement dans le logement.

## IV- PRINCIPALES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

### ***Action 1: Mise en place d'une direction.***

Le recrutement est effectif depuis mai 2015. Il a permis la structuration de l'équipe et la mise en place d'un pilotage des actions, avec élaboration d'un plan stratégique (développement des ressources) avec le CA et des déclinaisons en plans d'actions (communication, partenariat et MOI). En termes de gouvernance : deux séminaires réunissant les administrateurs de l'ensemble des associations et les salariés ont eu lieu, en octobre 2015 et en avril 2016. Ils ont permis la définition du projet stratégique de l'association, autour des piliers du projet associatif. 2018 est l'année des 30 ans de SNL qui prépare activement divers événements, et notamment les administrateurs ont mis en place 3 groupes de travail afin d'aboutir à des « Etats généraux » en octobre 2018, qui vont réunir l'ensemble des CA des différentes structures. Le projet de développement a permis d'avancer collectivement autour de l'idée de mouvement.

### ***Action 2: Mise en place d'une fonction RH et développement de la vie associative.***

Une Chargée de mission « Développement de la Vie Associative » a été recrutée en mars 2016 et assume une double mission : - Développer le nombre de bénévoles et des groupes locaux de solidarité (en soutien des SNL

départementales existantes et sur les nouveaux départements d'implantation ), - Animer ce réseau de bénévoles : la Chargée de mission anime ou co-anime pour cela plusieurs groupes de travail autour de la formation, du recrutement et de la fidélisation des bénévoles, mais aussi pour réfléchir à la participation des locataires. De nombreux documents communs ont été produits: catalogue partagé de formations, fiche d'adhésion, fiches sur les modalités de recrutement, etc...Enfin, la Chargée de mission effectue un travail de veille et échange pour cela de façon régulière avec des chargés de « Vie Associative » d'autres réseaux, et notamment l'association « Tous bénévoles » et France bénévolat. Depuis septembre 2016, une responsable des RH est arrivée en mécénat de compétence pour 3 ans. Elle assure les missions transverses: recrutement, harmonisation des rémunérations et du temps de travail dans les différentes structures, mise en conformité avec les obligations réglementaires, si nécessaire, etc...

### **Action 3: Développement de la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI).**

Création de logements : le pôle MOI de SNL-Union s'est structuré, avec un responsable de pôle, en charge de la prospection, et un chargé d'opérations. Plusieurs projets sont à ce jour engagés et/ou réalisés :

- 11 logements PLAI (6 à Ivry, 4 à Bezons et 1 à Montreuil) ont été acquis auprès de la SCIC Habitats Solidaires, en novembre et décembre 2016,
- 2 logements d'insertion à Epinay-sur-Seine par une mise à disposition d'un bâtiment de la Mairie pour une durée minimum de 5 ans. La mise en service a eu lieu en novembre 2017,
- 4 logements à Pierrelaye en bail à réhabilitation avec un particulier,
- achat, de 5 logements à Deuil-la Barre (95), suite à une sollicitation directe de l'Etat et de la commune (d'une délégation de droit de préemption par l'Etat).

L'accompagnement du partenariat entre « SNL 94 » et l'association « SINGA » a permis l'accueil de 15 personnes réfugiées à Boissy-Saint-Léger (94) dans une maison mise à disposition par des religieuses. Le partenariat devrait déboucher en 2018 sur de nouvelles mises à disposition de logement au bénéfice des réfugiés.

D'autres projets sont en cours d'étude et devraient se concrétiser en 2018. Avec l'association « UCGSM » (Union des Catholiques de Gravelle Saint-Maurice), le Bail à réhabilitation pour créer 7 logements à Saint Maurice a été signé. Avec l'« EPT Plaine Commune », le projet consiste en la réhabilitation de 4 logements PLAI au sein d'une copropriété dégradée de la Courneuve. Est étudiée également la reprise de plusieurs biens de bailleurs qui souhaitent vendre leur patrimoine en diffus. Des actions de prospections ciblées sur le département de la Seine-Saint-Denis ont été mises en place auprès du Conseil départemental pour l'initiation d'un partenariat dans le cadre de leur programme de réduction des nuitées hôtelières. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec les villes carencées du 93 et du 95 au titre de la loi SRU.

En parallèle de ces projets, des actions de soutien et d'animation des SNL départementales ont été mises en place.

### **Action 4: Mutualisation des fonctions supports.**

L'informatique est de mieux en mieux structurée au bénéfice de tous. En 2016-2017, un grand chantier de sécurisation et de standardisation des réseaux a été mené. En 2017-2018, le chantier porte sur l'architecture globale des outils métiers, avec des évolutions probables des logiciels métiers (Gestion locative adaptée, Maîtrise d'ouvrage d'insertion et accompagnement social). SNL a lancé, avec un mécénat de compétence, une

étude approfondie des systèmes d'information. Ce chantier devrait permettre de déterminer la suite à donner (maintien des outils ou migrations vers de nouveaux outils) en décembre 2018. En parallèle, des chantiers de fond ont été lancés pour permettre aux outils actuels d'être plus performants. Dans le cadre de la réflexion autour du modèle économique de la structure et de la recherche de nouvelles ressources, SNL a adopté une stratégie de développement des ressources et un projet associatif qui y est attaché. Une des pistes est le développement d'une nouvelle collecte auprès des particuliers.

## V- RESULTATS ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Le taux de relogement des locataires est très positif : 93% d'entre eux ont intégré un logement durable en 2017.

Le soutien financier de LFSE (La France s'engage) a été déterminant pour permettre à SNL de déployer sa stratégie de développement et la rendre opérationnelle. C'est grâce à ce financement que le déploiement dans les départements de Seine-Saint-Denis et Val d'Oise a été possible, notamment par le recrutement de salariés chargés de la création de logements, de la création de groupes locaux, et la mise en place d'une direction et de fonctions RH.



### Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)